

# Revue de presse Manifeste

---

avril-mai 2026

# SOMMAIRE

LE PETIT BLEU DES COTES D'ARMOR (07 mai 2026)	ÉCOLOGIE. Le maire incite les élus français à se lancer dans la rénovation énergétique	4
LA GAZETTE DES COMMUNES DES DEPARTEMENTS DES REGIONS (Du 27 avril au 03 mai 2026)	2026 2032 Le mandat de la rénovation énergétique	5
www.smartcitymag.fr (23 avril 2026)	Un collectif de 32 acteurs du bâtiment exhorte les élus à accélérer la rénovation énergétique	9
www.envirobat-oc.fr (23 avril 2026)	Envirobat Occitanie co-signe le manifeste pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	11
www.batiweb.com (23 avril 2026)	Rénovation énergétique : 32 acteurs du bâtiment pressent les nouveaux maires d'agir dès 2026	13
www.lemoniteur.fr (23 avril 2026)	Un collectif de 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie lance un manifeste pour sensibiliser les « nouveaux exécutifs locaux » à la rénovation du patrimoine bâti	16
www.miroirsocial.com (22 avril 2026)	Comment financer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ?	18
www.batiactu.com (20 avril 2026)	32 organismes appellent les élus locaux à accélérer sur les rénovations	19
www.lagazettedescommunes.com (20 avril 2026)	Rénovation énergétique : un manifeste pour pousser les élus à agir dès le début du mandat	20
collectivitesterritoriales.fr (20 avril 2026)	« Les élus doivent faire de la rénovation énergétique une priorité de leur mandat »	22
cities.newstank.fr (20 avril 2026)	Rénovation énergétique des bâtiments publics : un manifeste adressé aux élus par 34 acteurs du secteur	26
www.banquedesterritoires.fr (17 avril 2026)	32 organisations exhortent les maires à faire de la rénovation énergétique des bâtiments publics la priorité de leur mandat	30
www.aefinfo.fr (17 avril 2026)	32 acteurs du bâtiment et de l'énergie signent un manifeste en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics	32

www.actu-environnement.com (17 avril 2026)	Trente-deux acteurs appellent à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics	33
www.banquedesterritoires.fr (16 avril 2026)	Surchauffe dans les bâtiments scolaires et éducatifs	34
France Inter (16/04/26 à 18:05)	Le journal de 18h	37
www.franceinfo.fr (16 avril 2026)	32 acteurs du bâtiment appellent les maires fraîchement élus "à faire de la rénovation énergétique une priorité"	38



## Autour d'Évran

### 📍 SAINT-JUVAT

# ÉCOLOGIE. Le maire incite les élus français à se lancer dans la rénovation énergétique

**L**undi 20 avril 2026, Dominique Ramard, maire de la commune de Saint-Juvat et par ailleurs président du syndicat départemental d'énergie, a été invité par la radio Ici Armorique. Lors de cette interview, il a présenté le programme de l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE), dont il est le vice-président.

Au lendemain des municipales, Dominique Ramard voulait donner un message aux nouveaux élus. « C'est au début du mandat qu'il faut prévoir les budgets pour rénover les bâtiments publics des communes. »

### **ACTEE un appel à accélérer la rénovation énergétique**

Mais qu'est-ce que c'est exactement que l'ACTEE dont le maire est le vice président ? C'est un programme porté par la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Il porte sur les certificats d'économie d'énergie. Derrière cette action, 22 co-signataires et 10 membres du réseau bâtiment durable.

Les co-signataires du pro-

gramme ACTEE ont publié un manifeste appelant à intensifier les efforts pour la rénovation énergétique. « La moitié des bâtiments publics sont des écoles, lycées, universités. Économiser sur l'énergie de ces bâtiments permettra de lancer d'autres chantiers. En juin il fera trop chaud pour les enfants dans les classes et les salles d'examen. Idem pour les maisons de retraite. Les décès dus à la surchauffe pourraient être évités. »

### **Consommer moins et autrement**

Pour eux, il faut revoir notre consommation énergétique. « La filière rénovation couvre toute la France et met en avant des réseaux d'acteurs économiques. Il est urgent de se détacher du gaz ou du fioul qui viennent de l'extérieur du territoire français. »

Dominique Ramard a également évoqué les effets positifs des rénovations énergétiques à l'échelle locale. Il a pris l'exemple de sa commune de Saint-Juvat, où « la facture d'énergie de la salle polyvalente est passée de 8 000 à 4 000 €. »



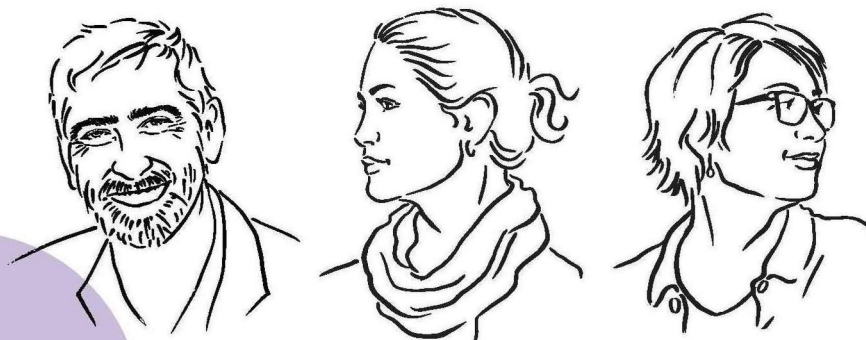
**Dominique Ramard, maire rénovateur, est vice-président de Actee. Il appelle les élus à accélérer les rénovations des bâtiments publics.**

### **Un levier pour l'économie locale**

Le maire a conclu en soulignant l'importance de ce type de projets pour relancer l'économie locale : « Seulement 6 000 des 40 000 écoles ont été rénovées jusqu'à présent. Énergies électriques, biomasse, biogaz : des entreprises locales

sont compétentes pour faire des adaptations. Chaque euro investi dans la rénovation énergétique soutient les entreprises du territoire et des emplois non délocalisables. »

Il n'y a plus qu'à espérer que, partout en France, ce mandat soit celui de la rénovation énergétique.



2026 ► 2032

# Le mandat de la rénovation énergétique

**Maires rénovateurs,  
un écosystème d'acteurs  
à vos côtés pour accompagner  
la transformation  
de vos bâtiments publics**



## Un contexte exigeant qui renforce la nécessité d'agir

**Le contexte dans lequel vous venez d'être élu est inédit à bien des titres. Il s'inscrit dans un cadre complexe marqué par des crises géopolitiques, énergétiques, inflationnistes et climatiques. Celles-ci compliquent votre action en tant que collectivités territoriales et réduisent vos marges de manœuvre.**

Cette situation d'incertitude présente de nombreux défis pour les acteurs publics locaux. Elle peut s'apparenter à un véritable casse-tête dès lors que s'y ajoute la tension actuelle sur les budgets des collectivités.

Ainsi, vous vous trouvez, dès les premiers jours de votre mandat, face à la nécessité de prioriser les projets à entreprendre pour continuer à porter vos politiques publiques dans des **conditions optimales**. Il s'agit aussi de poursuivre la lutte contre le changement climatique et l'adaptation de vos territoires face à celui-ci, et de maintenir des finances locales saines et maîtrisées en répondant à la réglementation.

Pour y parvenir, la rénovation énergétique du patrimoine bâti s'impose comme un **axe central d'action**. Elle permet de conjuguer ces objectifs et contraintes de manière efficace. Le bâtiment concentre, en effet, les 3/4 des dépenses d'énergie des collectivités et représente une dépense de fonctionnement importante. Ces bâtiments sont souvent construits avant 1975, parfois vétustes et peu performants sur les plans énergétique, climatique et fonctionnel. Ils présentent donc un potentiel majeur d'optimisation au travers de projets de rénovation. Ces derniers doivent être menés dans le cadre d'une réflexion plus large combinant **sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables et décarbonées**. Ils doivent aussi être précédés d'une analyse du patrimoine pour en connaître l'état initial et dégager des pistes d'amélioration et de rationalisation. **Pour déterminer où aller, il faut savoir d'où l'on part.**

70%

**des piscines publiques françaises ont été construites avant 1995.**

## Un enjeu économique et financier

75%

**Les dépenses de fonctionnement représentent 75% des coûts globaux d'un bâtiment public sur sa durée de vie, avec un fort potentiel d'amélioration.**

## Un enjeu de continuité du service public et de confort

Les bâtiments sont avant tout le support de l'action publique de votre collectivité : écoles, gymnases, piscines, mairies.

Ils incarnent l'**engagement concret** auprès des administrés. Mais, pour de nombreux bâtiments, l'impact des crises énergétiques et climatiques va bien au-delà de la détérioration du confort. L'exemple frappant des fermetures des piscines en 2022-2023 et des écoles lors des canicules de 2025 l'a montré, rénover, c'est garder vos services publics ouverts. C'est aussi **protéger les publics les plus vulnérables** en assurant leur confort dans vos écoles comme dans vos établissements médico-sociaux.

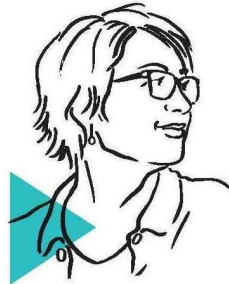
Bien que la rénovation énergétique représente un investissement, elle constitue également une **source certaine d'économies** sur les dépenses de fonctionnement à condition d'être pensée dans une logique de coût global, de cohérence technique et de performance réelle dans la durée. Ces dépenses comptent pour 75% des coûts globaux d'un bâtiment public sur sa durée de vie, avec un **fort potentiel d'amélioration**. Pour cela, chaque geste compte.

Accompagnement des usagers, isolation thermique, verdissement des systèmes, optimisation du pilotage et comparaison des contrats de fourniture sont autant d'actions qui diminuent la facture énergétique des collectivités. Avec la maintenance, elles permettent la mise aux normes des bâtiments (hygiène et accessibilité) et limitent la dégradation causée par le temps. L'évolution des prix de l'énergie étant incertaine, **rénover, c'est mieux anticiper et maîtriser vos dépenses**. C'est également protéger vos finances du coût, bien supérieur, associé à l'inaction.

## Un enjeu d'attractivité du territoire

Chaque euro investi dans la rénovation énergétique **soutient les entreprises du territoire et des emplois non délocalisables** (architectes, bureaux d'études, entreprises et artisans du bâtiment, fournisseurs de matériaux). Les rénovations dynamisent ainsi le tissu économique local, renforcent l'identité des territoires en préservant son attractivité. **Respectueux de la nature et de l'identité patrimoniale**, les bâtiments publics de demain jouent un **rôle clef d'aménagement urbain**, par l'exemple qu'ils constituent pour les autres acteurs du territoire. Pour ces raisons, ces projets rayonnent à l'échelle de bassins de vie entiers, notamment grâce au **cercle vertueux** d'une commande publique de qualité.

**Rénover, c'est stimuler l'économie locale et, plus largement, votre territoire.**



“

**Pour nous, ces chantiers font travailler nos équipes localement et donnent de la visibilité à notre activité.**

*Claire, gérante d'une PME du bâtiment*

## Un enjeu d'éducation

Au sein du parc de bâtiments publics, l'enseignement représente une part considérable en termes de surface et de consommations énergétiques. Il s'agit également de bâtiments emblématiques pour chaque commune. Les écoles hébergent un public sensible et sont aux avant-postes des politiques publiques locales. Elles sont un espace de vie, de travail et d'instruction des **générations futures**, par lequel passe l'ensemble des citoyens. Elles sont ainsi un lieu incontournable dans la diffusion des valeurs et des pratiques de la transition écologique, en leur sein et au-delà. Rénover vos écoles, c'est d'abord et avant tout permettre aux écoliers d'apprendre dans des **bâtiments confortables et durables**.



**des parents d'enfants de moins de 18 ans considèrent que les écoles sont des bâtiments dont la rénovation doit être prioritaire.**

Source : Sondage OpinionWay pour ACTEE «Les français et la rénovation des écoles»

## Un enjeu de souveraineté nationale, de résilience et de transition écologique

La rénovation permet de **réduire les consommations énergétiques** tout en adaptant les bâtiments au climat futur. Pour ce faire, elle doit combiner des actions de sobriété, d'efficacité et intégrer des énergies décarbonées et renouvelables. Elle diminue ainsi la dépendance aux énergies fossiles sous tension et importées, comme le rappellent les récents événements au Moyen-Orient. La rénovation permet aussi de rendre la vie dans vos bâtiments publics compatible avec un monde plus chaud, et de les **protéger face aux aléas climatiques**. **Rénover, c'est préparer l'avenir en s'adaptant au monde de demain.**

“

**C'est rassurant de voir que les écoles sont des bâtiments dont la rénovation doit être prioritaire.**

*Anne-Louise, parent d'élève.*



# Des acteurs structurés pour soutenir les élus municipaux à chaque étape



“

La rénovation énergétique des bâtiments publics est une responsabilité collective. Ce manifeste marque notre volonté d'agir, ensemble, au service des territoires et du confort des usagers.

Guillaume Perrin, directeur d'ACTEE et de la SASU FNCCR

Pour **concrétiser** vos projets et en faire de véritables priorités du prochain mandat, vous n'êtes pas seuls. Chaque élu, chaque territoire, peut mobiliser un ensemble d'acteurs disposant chacun d'une expertise spécifique sur la rénovation énergétique, à chaque étape de la démarche et quel que soit le niveau de maturité de votre collectivité.

Parmi eux, figurent les **agences d'État et programmes** qui apportent aux collectivités une expertise de référence au niveau national, sous forme d'ingénierie, de ressources ou de subventions pour vous accompagner. Des **associations nationales et régionales** maillent également le territoire pour soutenir la qualité environnementale des projets.

Pour connaître votre patrimoine, impulser et mettre en œuvre la démarche, les **acteurs publics locaux** (intercommunalités, syndicats d'énergie, agences locales énergie climat, sociétés publiques locales, ) mutualisent des compétences techniques expertes. Cela passe notamment par la mise à disposition de postes d'économistes de flux ou de conseillers en énergie partagés eux-mêmes organisés au sein du **réseau CARTE** regroupant collectivités, secteur de la santé et universités. Certaines de ces étapes préalables sont financées par **ACTEE** pour diminuer le reste à charge des collectivités.

À chaque étape de vos rénovations, les architectes, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie sont à vos côtés pour vous aider à diagnostiquer, planifier, scénariser et suivre vos projets afin de concilier préservation du patrimoine, fonctionnalité des bâtiments et exigences de rénovation globale et performante. Réunissant ces deux acteurs, les équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires sont les chefs d'orchestre de vos opérations.

Pour réaliser vos travaux et vous accompagner tout au long de votre projet, la filière du bâtiment porte également ces enjeux et expertises techniques associées, avec des entreprises spécialisées au national comme au local, notamment les entreprises artisanales du bâtiment présentes sur tout le territoire. Avant comme après les travaux, les exploitants sont à vos côtés pour **assurer la performance** de vos bâtiments au quotidien et les fournisseurs d'énergie vous aident à gérer vos contrats.

Pour financer vos projets, l'écosystème bancaire a développé ces dernières années des offres spécifiques valorisant l'intégration d'**ambitions énergétiques et environnementales fortes**. Vous pouvez également compter sur des outils juridiques et financiers classiques comme innovants. Ces derniers peuvent optimiser et garantir la performance énergétique de vos rénovations.

Rénover impose de se projeter sur le temps long et de bien s'entourer, du début à la fin. Ensemble, tous les acteurs mentionnés sont prêts à vous donner les moyens de vos ambitions.

**Ce chantier est essentiel : nous serons pleinement à vos côtés pour le mener à bien.**



## CO-SIGNATAIRES



## Membres du réseau bâtiment durable



## RELECTEURS - EXPERTS



## Un collectif de 32 acteurs du bâtiment exhorte les élus à accélérer la rénovation énergétique

À l'initiative d'ACTEE, une trentaine d'acteurs du bâtiment et de l'énergie publient un manifeste à destination des nouveaux exécutifs locaux. Objectif : faire de la rénovation énergétique des bâtiments publics un axe central du mandat 2026-2032, dans un contexte de contraintes budgétaires et de crises énergétiques persistantes.



Dominique Ramard, vice-président d'ACTEE et président du SDE 22. Crédit photo : Emeric Fohlen.

Alors que les nouvelles équipes municipales et intercommunales sont en train de prendre leurs marques, 32 organisations du bâtiment et de l'énergie (ACTEE, ADEME, Banque des Territoires, Cerema, CAPEB, Syntec Ingénierie...) viennent de publier [un manifeste](#) pour appeler les élus à faire de la rénovation énergétique des bâtiments publics une priorité structurante de leur mandat.

L'objectif n'est pas de proposer un catalogue supplémentaire de recommandations, mais de repositionner le sujet au cœur des arbitrages politiques locaux. « *Nous voulons, juste après les élections municipales, faire passer le message aux collectivités que nous sommes là pour les accompagner* », explique Dominique Ramard, vice-président d'ACTEE et président du SDE 22.

Le manifeste insiste sur un point clé : la rénovation énergétique ne relève plus seulement de la transition écologique, mais constitue un levier de gestion financière. En effet, les bâtiments publics concentrent près de 75 % des dépenses énergétiques des collectivités et représentent environ 10 % de leurs budgets de fonctionnement. Dans ce contexte, l'enjeu est double : réduire durablement les consommations et sécuriser les finances locales face à la volatilité des prix de l'énergie. « *Les crises énergétiques montrent très clairement qu'il faut aujourd'hui limiter les dépenses, et rompre avec une forme de vulnérabilité* », poursuit Dominique Ramard.

### Seules 6000 écoles sur 40000 ont été rénovées

Les signataires mettent également en avant le coût de l'inaction, jugé supérieur à celui de l'investissement initial,

et pointent le fait que la rénovation énergétique conditionne désormais la continuité même du service public. En effet, plusieurs épisodes récents (fermeture de piscines en 2022-2023 ou d'écoles lors des vagues de chaleur) ont illustré les conséquences concrètes de bâtiments inadaptés.

Le manifeste insiste particulièrement sur les équipements éducatifs. Écoles, collèges, lycées et universités représentent une part majeure du patrimoine public et concentrent des enjeux à la fois énergétiques, sanitaires et pédagogiques. « *Les bâtiments à vocation éducative représentent environ la moitié des surfaces du patrimoine public* », rappelle Dominique Ramard, « *et pourtant, sur 40 000 écoles, seules 6 000 ont été rénovées pour l'instant* ».

Si les acteurs du secteur reconnaissent une accélération récente des projets, ils estiment que le rythme reste insuffisant. « *Depuis 2023, nous avons changé de rythme, mais on n'est pas encore à l'échelle, il faut continuer à accélérer* », assure Dominique Ramard. Les freins sont identifiés : coûts d'investissement élevés, retour sur investissement trop long, complexité des montages et manque d'ingénierie. « *Les maires disent qu'il leur faut de l'argent, qu'il faut raccourcir le retour sur investissement, sinon c'est difficile pour eux de lancer des projets* », poursuit-il, « *il est indéniable que la subvention rassure au moment d'engager des investissements importants, en fait elle est quasiment indispensable* ».

## Préférer les projets de rénovation globaux

Enfin, le manifeste rappelle qu'un écosystème structuré est aujourd'hui en place pour accompagner les projets, depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation : agences d'État, syndicats d'énergie, bureaux d'études, architectes, entreprises du bâtiment, exploitants et acteurs financiers. « *ACTEE et EduRénov sont complémentaires* », souligne Dominique Ramard, « *il y a aujourd'hui des dispositifs pour accompagner les collectivités, encore faut-il qu'elles s'en saisissent* ». Au-delà des aides publiques, les signataires mettent également en avant les retombées économiques locales : chaque chantier mobilise des entreprises du territoire et génère des emplois non délocalisables.

Enfin, d'un point de vue stratégique, ils recommandent de préférer les projets de rénovation globaux aux interventions ponctuelles et successives. Ils soulignent aussi l'intérêt du partage d'expérience. « *Il faut aller voir ce qui se fait sur le terrain pour se convaincre que c'est possible* », clame Dominique Ramard, « *d'ailleurs, au travers de ce manifeste, nous ne voulons surtout pas faire la leçon, mais au contraire dire que nous pouvons y arriver, tous ensemble* ».

## Envirobat Occitanie co-signe le manifeste pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Aux côtés de 31 autres acteurs nationaux du bâtiment et de l'énergie, Envirobat Occitanie a signé le manifeste porté par le programme ACTEE (FNCCR), adressé aux maires et présidents d'intercommunalité nouvellement élu-es. Un message clair : rénover le patrimoine bâti est une priorité qui ne peut plus attendre.

### Un manifeste pour interpeller les nouveaux exécutifs locaux

Le mandat 2026-2032 s'ouvre dans un contexte de crises géopolitiques et climatiques qui réduisent les marges de manoeuvre des collectivités. Dès leurs premiers jours de fonction, les élu-es devront arbitrer leurs investissements. C'est dans ce contexte qu'ACTEE, programme d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique, a initié un manifeste collectif publié le 20 avril 2026.

Le texte, co-signé par 32 organisations - agences d'État, fédérations professionnelles, associations, réseaux techniques - interpelle directement les maires et présidents d'intercommunalité.

Le bâtiment public concentre les trois quarts des dépenses énergétiques des collectivités, soit 10% de leurs budgets de fonctionnement. C'est le deuxième poste de dépenses. Rénover, c'est donc aussi protéger les finances locales face à la volatilité des prix de l'énergie.

Mais l'urgence dépasse la question financière. Les fermetures de piscines en 2022 et les écoles contraintes de fermer lors des canicules de 2025 ont montré que des bâtiments non adaptés menacent directement la continuité du service public. Écoles, EHPAD, lieux de vie et d'apprentissage : ces équipements doivent rester des espaces confortables et fonctionnels, y compris sous des conditions climatiques de plus en plus difficiles.

À cela s'ajoute une contrainte réglementaire forte : le Décret Tertiaire impose une réduction de 40% des consommations d'énergie d'ici 2030.

**Le Collectif Démarches Quartiers Bâtiments Durables, dont Envirobat Occitanie est membre aux côtés d'Ekopolis, EnvirobatBDM, Batylab, Odéys et Terragilis, a uni ses voix dans cette démarche.**

Le Collectif propose aux élu-es et agent-es de collectivités des ressources gratuites, des formations adaptées et un accompagnement opérationnel local via les démarches Bâtiments durables et Quartiers durables.

En signant ce manifeste, Envirobat Occitanie réaffirme son engagement auprès des acteurs du territoire. Notre réseau accompagne les collectivités occitanes à chaque étape de leurs projets de rénovation et de construction durable : diagnostic, montage de projet, mise en réseau avec les professionnel·les qualifié·es, partage de retours d'expériences via la démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO).

[Découvrir le manifeste complet](#)



## Rénovation énergétique : 32 acteurs du bâtiment pressent les nouveaux maires d'agir dès 2026

Un collectif de 32 acteurs appelle les maires à lancer dès 2026 la rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire coûts et émissions.



Bk

Les premiers mois d'un mandat municipal fixent souvent la trajectoire des six années suivantes. C'est précisément ce moment politique que vise un collectif de 32 acteurs du bâtiment, de l'énergie et de l'ingénierie, qui appelle les nouveaux exécutifs locaux à engager sans attendre la rénovation énergétique du patrimoine public. Écoles, piscines, gymnases, mairies ou équipements culturels : pour les signataires, le prochain mandat doit devenir celui du passage à l'action.

### Un manifeste adressé aux élus locaux

Le texte, porté par le programme ACTEE et plusieurs organisations sectorielles, s'intitule « 2026-2032 : le mandat de la rénovation énergétique ». Son message est direct : les collectivités disposent d'un levier immédiat pour réduire leurs dépenses, améliorer le confort des usagers et accélérer la transition climatique.

Parmi les soutiens figurent notamment ADEME, Banque des Territoires, CAPEB, Cerema ou encore Plan Bâtiment Durable.

### Pourquoi les communes sont en première ligne

Le parc immobilier public local concentre des enjeux multiples :

- bâtiments anciens et énergivores
- hausse durable du coût de l'énergie
- inconfort d'hiver comme d'été
- exigences climatiques croissantes
- contraintes budgétaires fortes

Pour beaucoup de communes, les bâtiments représentent un poste majeur de dépenses de fonctionnement. Une baisse des consommations peut donc libérer des marges budgétaires durables.

### Écoles et piscines en tête des priorités

Le collectif cible en priorité les équipements les plus sensibles.

#### Les écoles

Les écoles cumulent souvent vieillissement du bâti, ventilation insuffisante et surchauffe estivale. La rénovation y répond à la fois à un enjeu énergétique et sanitaire.

#### Les piscines

Très consommatrices d'énergie, elles ont subi de plein fouet les flambées tarifaires. Elles symbolisent la nécessité de moderniser rapidement certains équipements.

#### Les bâtiments administratifs

Mairies, salles communales, médiathèques ou centres techniques peuvent aussi générer des économies rapides via isolation, chauffage performant et pilotage technique.

### Une opportunité directe pour les entreprises du BTP

Pour les professionnels du secteur, le signal est clair : si les collectivités enclenchent leurs programmes dès 2026, plusieurs marchés pourraient accélérer :

- Isolation thermique
- Menuiseries extérieures
- Ventilation / qualité de l'air
- Pompes à chaleur et chaufferies performantes
- GTB / pilotage énergétique
- Solaire en autoconsommation
- Rénovation globale multi-lots

Cela concernerait autant les artisans que les PME, majors, bureaux d'études et architectes.

Ce que les maires vont devoir arbitrer

Le frein principal reste connu : financer sans dégrader les budgets locaux. Les élus devront combiner :

- Subventions disponibles
- CEE
- Emprunt
- Phasage pluriannuel
- Priorisation des bâtiments les plus rentables à rénover

Les communes qui lanceront tôt audits et schémas directeurs prendront de l'avance sur celles qui attendront.

Analyse Batiweb

Ce manifeste cherche moins à sensibiliser qu'à peser sur les arbitrages des 100 premiers jours du mandat municipal. C'est là que se décident les budgets, les priorités d'investissement et les feuilles de route.

Pour le marché travaux, le sujet clé n'est plus si la rénovation publique repartira, mais quelles collectivités passeront en exécution dès 2026.

## Un collectif de 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie lance un manifeste pour sensibiliser les « nouveaux exécutifs locaux » à la rénovation du patrimoine bâti

Un mois après les élections municipales, agences d'Etat, programmes, associations et institutions du bâtiment et de l'énergie publient un manifeste adressé « aux nouveaux exécutifs locaux ». Objectif : les impliquer davantage à la rénovation énergétique sur toute la durée de leur nouveau mandat.



Alex Bonnemaïson

Le chantier de rénovation énergétique du groupe scolaire Les Deux Ménéés, à Louargat (Côtes-d'Armor).

Agir dès le début du mandat : c'est le souhait des **32 signataires du manifeste 2026-2032** pour informer les nouveaux élus (et ceux qui ont été réélus) et les sensibiliser à la rénovation énergétique.

Porté notamment par la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** et l'**Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (Actee)**, ce texte réunit des acteurs spécialisés comme l'Ademe, l'Anap, le Cerema, la Capeb, la Banque des territoires (et son dispositif EduRénov), le Conseil national de l'ordre des architectes... les plus à même de convaincre un élu à s'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Selon le texte, « dès leurs premiers jours de fonction, les maires et présidents d'intercommunalités devront prioriser leurs investissements. **Le bâtiment public, qui concentre les trois quart des dépenses d'énergie des collectivités**, soit **10% de leur budget de fonctionnement**, s'impose comme un levier d'action central ». Dans

un contexte de « crises géopolitiques, énergétiques, inflationnistes et climatiques », le manifeste souligne l'existence d'un ensemble d'acteurs prêts à intervenir à chaque étape.

Avec cet **accompagnement sur « l'isolation thermique, le verdissement des systèmes, l'optimisation du pilotage et la comparaison des contrats de fourniture »**, les élus, qui sont confrontés à des exigences réglementaires comme le **décret tertiaire** (baisse de 40 % des consommations d'ici quatre ans), pourront « piocher » des idées dans cette boîte à outils selon leurs besoins.

« Tout a été fait pour **leur rendre les choses simples** », concède Dominique Ramard, vice-président d'Actee, pour qui « la rénovation énergétique est positive également pour le tissu économique local, car cela permet de faire travailler des gens et des entreprises du territoire ».

### Géothermie dans le Loiret...

Des retours d'expérience illustrent ce tableau. A Meung-sur-Loire (Loiret), la maire Aurore Carot explique avoir réduit de 90% les émissions de CO<sub>2</sub> de l'école des Potières grâce au **procédé de géothermie**, « un vrai choix, car cela a coûté deux fois plus cher qu'un système classique ».

Idem en Normandie où les **outils d'ingénierie** mis en place par Actee (avec le soutien de la CC Caux Seine agglomération) ont servi à la rénovation du groupe scolaire de Yébleron (Seine-Maritime), « car auparavant, il faisait parfois 12° C dans les classes », se souvient Nathalie Lemesle, la maire de la commune.

### ... et matériaux biosourcés dans la capitale

Adjoint au logement à la mairie de Paris, Jacques Baudrier a mis en avant la rénovation du bâti public. « Grâce à un système de puces, les commandes de chauffage sont gérées via smartphone. Ainsi, la **consommation d'énergie a été réduite de 10%**, ce qui représente 8M€. ». D'autres mesures existent, notamment « l'utilisation de 100 % d'isolants biosourcés depuis six ans » et un plan de sortie du gaz (encore 1 200 chaudières publiques dans la capitale) prévu d'ici la fin du mandat d'Emmanuel Grégoire.

## Comment financer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ?

Dans un contexte de tensions énergétiques, climatiques et budgétaires, la rénovation énergétique des bâtiments publics s'impose comme un enjeu structurant pour les collectivités.

ACTEE (\*) et 32 acteurs viennent de publier le Manifeste « [2026-2032, le mandat de la rénovation énergétique](#) », destiné à accompagner les collectivités dans l'accélération de leurs projets de rénovation du patrimoine public.

Associée à ce Manifeste via son partenariat avec [ACTEE](#), l'AFL, la banque des collectivités locales, est mobilisée de longue date sur ce sujet.

Les collectivités, de toutes tailles, font face à un mur d'investissements en ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

De ce fait, l'AFL a publié avec l'INET (\*\*), en 2023, **une étude consacrée à ces enjeux de financement**. A travers un mode d'emploi destiné à guider les collectivités dans le maquis des outils juridiques et financiers, elle détaille les solutions qui sont à leur disposition pour accomplir des travaux de rénovation et structurer une stratégie patrimoniale efficace.

Pour plus de détails, [l'étude disponible à partir de ce lien](#).

*(\*) Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique - est un programme CEE co-porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en partenariat avec l'ADEME et l'AMF. Son objectif, mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation des bâtiments publics.*

*(\*\*) L'Institut national des études territoriales (INET) est une [grande école](#) du [service public français](#). Elle est située à [Strasbourg](#) et est chargée de la formation initiale et continue des hauts fonctionnaires appartenant à la fonction publique territoriale et dirigeant les grandes collectivités territoriales et leurs établissements publics, hors [Ville de Paris](#). Elle forme en particulier les [administrateurs](#), les [ingénieurs en chef](#), les [conservateurs du patrimoine](#) et les [conservateurs de bibliothèque](#) territoriaux. L'INET est un organisme du [Centre national de la fonction publique territoriale](#) (CNFPT).*



## Rénovation énergétique : un manifeste pour pousser les élus à agir dès le début du mandat



La rénovation énergétique d'un établissement scolaire peut justifier le recours à un emprunt, et une aide de la région.kyrychukvitaliy / Adobestock

Trente-deux acteurs du bâtiment, de l'énergie et des collectivités publient un manifeste appelant les nouveaux exécutifs locaux à accélérer la rénovation énergétique du patrimoine public.

Ma Gazette

Il a fallu installer une grande table, jeudi 16 avril. Ce soir-là, 32 acteurs du monde du bâtiment, de l'énergie et des collectivités ont présenté leur "[Manifeste pour la rénovation énergétique des bâtiments publics](#)". Porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et son programme dédié à la rénovation, Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), ce texte réunit notamment l'Ademe, l'Anap, le Cerema, la Capeb et le Conseil national de l'ordre des architectes parmi ses signataires.

### 75% des dépenses d'énergie

Adressé aux nouveaux exécutifs locaux, le manifeste les encourage "à engager dès le début de leur mandat la rénovation du patrimoine bâti pour garantir la continuité du service public, maîtriser les finances locales et stimuler l'attractivité de leurs territoires". "Nous voulons dire aux élus qu'ils ne sont pas seul : il y a de l'ingénierie dans les collectivités et les structures qui les accompagnent, les élus doivent donc s'en saisir pour accélérer dans la rénovation", explique Dominique Ramard, Maire de Saint-Juvat (Côtes-d'Armor) et vice-président du programme [Actee](#).

"Dès leur premiers jours de fonction, les maires et présidents d'intercommunalités devront prioriser leurs investissements. Le bâtiment public, qui concentre les trois quart des dépenses d'énergie des collectivités, soit 10% de leur budget de fonctionnement, s'impose comme un levier d'action central", exhorte ce texte.

## Le rôle grandissant du confort d'été

Dans un contexte de crise énergétique, les signataires souhaitent rappeler l'importance de la souveraineté énergétique des territoires. " La rénovation doit nous permettre de résister aux aléas des marchés de l'énergie que l'on subissait de plein fouet", souligne Dominique Ramard en référence aux hausses brutales des prix du gaz qui, en 2022, avaient contraint des universités et des piscines municipales à fermer leurs portes. Les signataires rappellent d'ailleurs que la rénovation énergétique est devenue " le garant de l'ouverture des services publics". En juillet 2025, une intense canicule avait ainsi contraint plus de 2000 écoles à fermer temporairement en raison notamment du mauvais isolement des bâtiments municipaux. " Même en Bretagne, le confort d'été va devenir un enjeu. La rénovation énergétique s'impose", résume l' élu breton.

A travers ce texte, les signataires veulent ainsi mettre en avant le bénéfice que représente l'action de rénovation énergétique pour le tissu économique local. " Rénover des bâtiments publics permet de faire travailler des gens et des entreprises du territoire et le faire vivre économiquement. Il y a un cercle vertueux de la rénovation qui peut être engagé", insiste Dominique Ramard. La Banque des Territoires, signataire du texte, rappelle avoir déjà accompagné 6 200 écoles, du démarrage du projet à la réalisation des travaux, en matière de conseils, d'ingénierie et de financement.

Enfin, pour les élus l'urgence à rénover les bâtiments publics revêt aussi un aspect réglementaire. D'ici 2030, le décret tertiaire impose une baisse de consommation de 40% des bâtiments publics. " Cette échéance interviendra en milieu de mandat pour les élus. Elle doit les inciter à ne pas attendre et à intégrer dès aujourd'hui l'adaptation des bâtiments au changement climatique", souligne le Cerema. Les auteurs du manifeste espèrent, eux, que l'ensemble de l'écosystème continue de se fédérer tout au long de leur mandat.

## « Les élus doivent faire de la rénovation énergétique une priorité de leur mandat »



C'est le voeu émis par 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie dans un manifeste publié ce lundi 20 avril et adressé aux nouveaux exécutifs locaux. Dans un contexte de crises énergétiques et climatiques, ce texte exhorte les élus à engager dès le début de leur mandat la rénovation du patrimoine bâti pour garantir la continuité du service public, maîtriser les finances locales et stimuler l'attractivité de leurs territoires.

*« Dans ce contexte qui est le nôtre, avec une crise majeure énergétique et géopolitique, mais aussi un contexte budgétaire difficile, nous devons réfléchir autrement à la question de nos dépenses, nos dépenses de fonctionnement notamment et nos dépenses énergétiques en particulier. Nous devons penser à des investissements qui vont permettre de limiter les charges de fonctionnement. Ce sont des logiques nouvelles, explique Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat, vice-président de la FNCCR et co-président du programme ACTEE. Sans oublier que nous sommes dans un contexte de bouleversement climatique, un élément essentiel qui doit nous motiver à agir. Même en Bretagne la question du confort d'été va se poser et se pose déjà dans des bâtiments mal conçus. Il faut que l'on intègre fortement ces enjeux climatiques. La rénovation énergétique s'impose et nous donne presque l'occasion de passer à côté de quelques aléas de marché que nous subissons aujourd'hui de plein fouet. »* En adaptant les bâtiments au climat futur et en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles, les élus préparent la souveraineté énergétique de leur territoire, estiment les signataires du Manifeste. L'enjeu étant particulièrement fort pour les écoles, lieux de vie et d'apprentissage, établissements médico-sociaux/ EHPAD par lesquels passent tous les citoyens et qui doivent rester des espaces confortables et durables.

Un impératif de saine gestion et un moteur pour l'économie locale

Cet investissement bénéficie par ailleurs directement au tissu économique local : chaque euro investi soutient des entreprises du territoire (architectes, bureaux d'études, entreprises de travaux) et des emplois non délocalisables. *« Rénover des bâtiments publics permet de faire travailler les gens et les entreprises de nos territoires. Ca génère toute une économie au niveau des matériaux également. Faire fonctionner l'économie locale est un bon moyen de montrer qu'un territoire va générer une forme d'attractivité en termes d'emplois et donc après en termes de démographie »* poursuit Dominique Ramard. Confrontés à des exigences réglementaires fortes, notamment le Décret Tertiaire prévoyant une baisse de 40 % des consommations d'ici quatre ans, les élus ne sont pas seuls. Le manifeste souligne l'existence d'un ensemble d'acteurs prêts à intervenir à chaque étape : agences d'État,

associations, bureaux d'études, architectes, entreprises du bâtiment, exploitants, fournisseurs d'énergie et réseaux techniques comme celui des Économies de Flux.



PDF:

<https://collectivitesterritoriales.fr/les-elus-doivent-faire-de-la-renovation-energetique-une-priorite-de-leur-mandat/>

[Manifeste - mandat de la rénovation énergétique](#)

Les co-signataires du manifeste

- ACTEE : Rénovation énergétique des collectivités - [programme-cee-actee.fr](http://programme-cee-actee.fr)
- ADEME : Agence de la Transition Écologique - [ademe.fr](http://ademe.fr)
- AFL : Agence France Locale - [agence-france-locale.fr](http://agence-france-locale.fr)
- ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux - [anap.fr](http://anap.fr)
- AQC : Agence Qualité Construction - [qualiteconstruction.com](http://qualiteconstruction.com)
- Association négaWatt : Association pour la promotion et le développement de la sobriété énergétique, de

l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables - négaWatt.org

▪ Banque des Territoires via le programme EduRénov : Programme de rénovation des écoles piloté par la

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) - banquedesterritoires.fr

▪ Batylab : Réseau breton de la construction et de la rénovation durables - batylab.bzh

▪ CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - capeb.fr

▪ Cerema : Référent public en aménagement - cerema.fr

▪ Cinov Ingénierie : Fédération professionnelle de l'Ingénierie - cinov.ingenierie.fr

▪ CNOA : Conseil National de l'Ordre des Architectes - architectes.org

▪ CSF-IPC : Comité Stratégique de Filière Industries pour la Construction - csf-ipc.fr

▪ CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - cstb.fr

▪ Ekopolis : Pôle de ressources francilien pour le bâtiment et l'aménagement durables - ekopolis.fr

▪ EnvirobatBDM : Centre de ressources de la construction et de l'aménagement durables en PACA -

envirobatbdm.eu

▪ Envirobat Occitanie : Centre de ressource et réseau d'acteurs du bâtiment et de l'aménagement durables en

Occitanie - envirobat-oc.fr

▪ FEDENE : Fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement -

fedene.fr

▪ Gimelec : Groupement des entreprises de la filière électronumérique française - gimelec.fr

▪ IFPEB : Institut Français pour la Performance du Bâtiment - ifpeb.fr

▪ IGD : Institut de la Gestion Déléguée - fondation-igd.org

▪ Novabuild : Cluster de la construction durable en Pays de la Loire - novabuild.fr

▪ Odéys : Cluster construction et aménagement durables en Nouvelle-Aquitaine - odeys.fr

- Plan Bâtiment Durable : Instance de concertation de la filière bâtiment et immobilier -

planbatimentdurable.fr

- Réseau CLER : Réseau pour la transition énergétique - cler.org

- Syntec-Ingénierie : Fédération professionnelle de l'Ingénierie - syntec-ingenierie.fr

▪ Terragilis : Réseau de professionnels sur la construction et l'aménagement durable en Bourgogne-Franche-Comté - [www.terragilis.fr](http://www.terragilis.fr)

- UFE : Union Française de l'Électricité - ufe-electricite.fr

▪ Ville & Aménagement Durable : Centre d'échanges et de ressources batiments & aménagements durables en Auvergne-Rhône-Alpes - [ville-amenagement-durable.org](http://ville-amenagement-durable.org)

Relecteurs experts

- I4CE : Institute for Climate Economics - i4ce.org

- The Land School of Management - the-land.bzh

## Rénovation énergétique des bâtiments publics : un manifeste adressé aux élus par 34 acteurs du secteur



© BB

« Chaque élu, chaque territoire, peut mobiliser un ensemble d'acteurs disposant chacun d'une expertise spécifique sur la rénovation énergétique, à chaque étape de la démarche et quel que soit le niveau de maturité de votre collectivité », indique un manifeste d'ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), co-signé par 33 autres acteurs prenant en compte cet enjeu.

« Parmi eux, figurent les agences d'État et programmes qui apportent aux collectivités une expertise de référence au niveau national, sous forme d'ingénierie, de ressources ou de subventions pour vous accompagner. Des associations nationales et régionales maillent également le territoire pour soutenir la qualité environnementale des projets.

Pour connaître votre patrimoine, impulser et mettre en oeuvre la démarche, les acteurs publics locaux (intercommunalités, syndicats d'énergie, agences locales énergie climat, sociétés publiques locales) mutualisent des compétences techniques expertes. Cela passe notamment par la mise à disposition de postes d'économies de flux ou de conseillers en énergie partagés - eux-mêmes organisés au sein du réseau Carte regroupant collectivités, secteur de la santé et universités.

Certaines de ces étapes préalables sont financées par ACTEE pour diminuer le reste à charge des collectivités.

À chaque étape de vos rénovations, les architectes, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie sont à vos côtés pour vous aider à diagnostiquer, planifier, scénariser et suivre vos projets afin de concilier préservation du patrimoine, fonctionnalité des bâtiments et exigences de rénovation globale et performante. Réunissant ces deux acteurs, les équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaires sont les chefs d'orchestre de vos opérations.

Pour réaliser vos travaux et vous accompagner tout au long de votre projet, la filière du bâtiment porte également ces enjeux et expertises techniques associées, avec des entreprises spécialisées au national comme au local, notamment les entreprises artisanales du bâtiment présentes sur tout le territoire.

Avant comme après les travaux, les exploitants sont à vos côtés pour assurer la performance de vos bâtiments au quotidien et les fournisseurs d'énergie vous aident à gérer vos contrats.

Pour financer vos projets, l'écosystème bancaire a développé ces dernières années des offres spécifiques valorisant l'intégration d'ambitions énergétiques et environnementales fortes.

Ensemble, tous les acteurs mentionnés sont prêts à vous donner les moyens de vos ambitions. »

## Rénovation énergétique du patrimoine bâti : levier central adaptation des collectivités au changement climatique

« **Le bâtiment concentre les ¾ des dépenses d'énergie des collectivités** et représente une dépense de fonctionnement importante. Ces bâtiments sont souvent construits avant 1975, parfois vétustes et peu performants sur les plans énergétique, climatique et fonctionnel. Ils présentent donc un potentiel majeur d'optimisation au travers de projets de rénovation », relève le manifeste.

« Ces derniers doivent être menés dans le cadre d'une réflexion plus large combinant sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables et décarbonées. Ils doivent aussi être précédés d'une analyse du patrimoine pour en connaître l'état initial et dégager des pistes d'amélioration et de rationalisation.

Pour de nombreux bâtiments, l'impact des crises énergétiques et climatiques va **bien au-delà de la détérioration du confort**. L'exemple frappant des fermetures des piscines en 2022-2023 et des écoles lors des canicules de 2025 l'a montré, rénover, c'est garder vos services publics ouverts. C'est aussi protéger les publics les plus vulnérables en assurant leur confort dans vos écoles comme dans vos établissements médico-sociaux. »

Rénover, c'est garder vos services publics ouverts

## Un soutien aux entreprises du territoire

« Chaque euro investi dans la rénovation énergétique soutient les entreprises du territoire et des **emplois non délocalisables** (architectes, bureaux d'études, entreprises et artisans du bâtiment, fournisseurs de matériaux).

Les rénovations dynamisent ainsi le tissu économique local, renforcent l'identité des territoires en préservant le

patrimoine, et **contribuent à améliorer son attractivité**. Respectueux de la nature et de l'identité patrimoniale, les bâtiments publics de demain jouent un rôle clef d'aménagement urbain, par l'exemple qu'ils constituent pour les autres acteurs du territoire.

Pour ces raisons, ces projets rayonnent à l'échelle de bassins de vie entiers, notamment grâce au cercle vertueux d'une commande publique de qualité. Rénover, c'est stimuler l'économie locale et, plus largement, votre territoire.  
»

Ces projets rayonnent à l'échelle de bassins de vie entiers

## Une source d'économie sur les dépenses de fonctionnement

« Bien que la rénovation énergétique représente un investissement, elle constitue également une source certaine d'économies sur les dépenses de fonctionnement à condition d'être pensée dans une logique de coût global, de cohérence technique et de performance réelle dans la durée. **Ces dépenses comptent pour 75 % des coûts globaux d'un bâtiment public** sur sa durée de vie, avec un fort potentiel d'amélioration.

Pour cela, chaque geste compte. Accompagnement des usagers, isolation thermique, verdissement des systèmes, optimisation du pilotage et comparaison des contrats de fourniture sont autant d'actions qui diminuent la facture énergétique des collectivités. Avec la maintenance, elles permettent la mise aux normes des bâtiments (hygiène et accessibilité) et limitent la dégradation causée par le temps.

L'évolution des prix de l'énergie étant incertaine, rénover, c'est mieux anticiper et maîtriser vos dépenses. C'est également protéger vos finances du **coût, bien supérieur, associé à l'inaction** », soulignent les signataires.

### Liste des signataires

- ACT'EE
- République Française
- Ademe
- AFL
- l'Anap (Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale)
- AQC (Agence qualité construction)
- Association négaWatt
- Banque des Territoires
- ÉduRénov
- Capeb
- Cerema
- Cinov
- Ordre des Architectes
- Conseil National de l'Industrie
- CSTB

- Effinergie
- Fedene
- Gimelec
- IFPEB ( Institut français pour la performance du bâtiment )
- IGD (Institut de la gestion déléguée)
- Plan Bâtiment Durable
- Réseau Cler
- Syntec Ingénierie
- UFE ( Union française de l'électricité )
- BATY.LÃB
- Ekopolis
- EnvirobatBDM
- Envirobât Occitanie
- Novabuild
- Odéys
- Terragilis
- Ville & aménagement durable
- I4CE (Institute for climate economics)
- The Land

## 32 organisations exhortent les maires à faire de la rénovation énergétique des bâtiments publics la priorité de leur mandat

Les crises énergétique, budgétaire et climatique plaident plus que jamais pour que les maires fraîchement élus fassent de la rénovation énergétique de leurs bâtiments une priorité de leur mandat, soulignent 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie dans un manifeste lancé le 16 avril.



© F.Fortin/ Aurore Caro, maire de Meung-sur-Loire (45), ville qui a réduit de 90% les émissions de CO2 de son école grâce à la géothermie et Annabelle Barral-Guilbert

À l'initiative d'Actee, filiale de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie - parmi lesquels l'Ademe, la Banque des Territoires, la Capeb, le Cerema ou encore la Fedene - ont lancé officiellement, ce 16 avril, [un manifeste](#) exhortant les maires à faire du mandat qui s'ouvre celui de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

### Un complément indispensable à l'électrification

Évidemment, la crise énergétique due à la guerre en Moyen-Orient fait singulièrement résonner cet appel. "Nous ne l'avons pas anticipée", confesse pour autant Dominique Ramard, vice-président d'Actee et maire de Saint-Juvat (Côtes d'Armor), en soulignant que cette dernière met en exergue "l'enjeu de la souveraineté énergétique". Un enjeu d'ailleurs également mis en avant par le Premier ministre, le 10 avril dernier, lors de la présentation, partielle, de son plan d'électrification des usages (lire notre article). "Mais électrifier les bâtiments

sans les rénover, c'est faire la moitié du chemin", déplore Jean-Luc Sadorge, conseiller du comité stratégique de filière industries pour la construction (CSF IPC). "Électrifier sans rénover, c'est un mauvais signal", appuie Jacques Baudrier, président d'Ekopolis, association visant à accélérer la mise en oeuvre de pratiques durables chez les professionnels du bâtiment et de l'aménagement en Île-de-France, qui espère que ce manifeste permettra de corriger le tir. Initialement, Dominique Ramard souligne que ce dernier visait à répondre à deux autres crises, avec lesquelles les nouveaux exécutifs locaux devront malheureusement toujours composer : les crises budgétaire et climatique.

## Une réponse à la crise budgétaire

Au regard de la première, la rénovation du bâtiment public, qui concentre "les trois quarts des dépenses d'énergie des collectivités, soit 10% de leurs budgets de fonctionnement, s'impose comme un levier d'action central", soulignent les cosignataires de l'appel. "Les trois quarts du coût d'un bâtiment, ce sont des coûts de fonctionnement", observe encore Dominique Ramard, soulignant ainsi l'intérêt d'investir dans la rénovation et l'efficacité énergétiques pour "les faire baisser", surtout "dans un contexte de volatilité des prix de l'énergie". Ces charges de fonctionnement sont parfois telles qu'elles en viennent d'ailleurs à remettre en question l'investissement initial, comme c'est le cas avec les piscines (lire notre article ). Piscines dont les fermetures en 2022 ont montré que la rénovation énergétique est devenue dans certains cas "le garant de l'ouverture des services publics", relèvent les cosignataires.

## ... et aux conséquences de la crise climatique

Laurent Arnaud, chef du département Bâtiments durables du Cerema, souligne qu'"un premier jalon" est déjà posé avec l'obligation de réduire de 40% les consommations d'énergie dans des bâtiments à usage tertiaire d'ici quatre ans. Mais il importe "de ne pas oublier l'adaptation au changement climatique. Il est essentiel de tout faire d'emblée", insiste-t-il. L'an passé, d'autres fermetures - celles des écoles cette fois (lire notre article ) - ont montré que la crise climatique, dans son volet adaptation, poussait elle-aussi à l'action. "L'inaction menace directement l'action des administrés", alertent les cosignataires. En l'espèce, l'enjeu est d'autant plus grand que la moitié du patrimoine bâti des collectivités est constitué par les écoles, rappelle Annabelle Barral-Guilbert, nouvelle directrice du programme ÉduRénov de la Banque des Territoires. Les collectivités sont donc plus que jamais invitées à ne pas baisser la garde en la matière, alors que la rénovation énergétique des écoles constituait déjà une de leurs priorités lors de la précédente mandature (lire notre article ). Pour preuve, le programme ÉduRénov a déjà accompagné la rénovation de plus de 6.000 écoles depuis son lancement en 2023, note Annabelle Barral-Guilbert. À l'autre bout du spectre, les établissements médicosociaux ou les Ehpad constituent autant de bâtiments prioritaires.

## Un soutien à l'économie locale

Enfin, les cosignataires de l'appel mettent en avant un autre bénéfice collatéral de ces rénovations : le soutien au tissu économique local. "Chaque euro investi soutient des entreprises du territoire et des emplois non délocalisables", observent-ils. Un argument auquel les acteurs du bâtiment seront évidemment sensibles, alors que la guerre au Moyen-Orient n'est pas sans menacer l'amorce d'une reprise tant espérée .



## **32 acteurs du bâtiment et de l'énergie signent un manifeste en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics**

Initié par Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), un manifeste en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics a été signé, jeudi 16 avril, par 32 acteurs du bâtiment et de l'énergie : agences d'État (Ademe, Cerema), programmes...

Article avec accès abonnés :

<https://www.aefinfo.fr/depeche/749394-32-acteurs-du-batiment-et-de-lenergie-signent-un-manifeste-en-faveur-de-la-renovation-energetique-des-batiments-publics>

## Trente-deux acteurs appellent à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics



Trente-deux acteurs du bâtiment et de l'énergie appellent les [nouveaux maires](#), « à faire de la rénovation énergétique une priorité de leur mandat », dans un manifeste (1) présenté le 16 avril. Parmi les signataires, on retrouve l'Agence de la transition écologique (Ademe), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) via son programme Actee, la Confédération des artisans du bâtiment (Capeb), la Banque des territoires via le programme EduRénov, ou encore l'Institut français pour la performance du bâtiment (Ifpeb), le réseau Cler et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

« Dans un contexte de crises énergétiques et climatiques », les signataires exhortent ainsi les élus à engager dès le début de leur mandat la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, en particulier celle des écoles et des établissements médico-sociaux/ Ehpad. « L'exemple frappant des fermetures des piscines en 2022-2023 et des écoles lors des canicules de 2025 l'a montré, rénover, c'est garder vos services publics ouverts. C'est aussi protéger les publics les plus vulnérables en assurant leur confort dans vos écoles comme dans vos établissements médico-sociaux », soutiennent-ils.

Le bâtiment représente, par ailleurs, le deuxième poste de dépenses des collectivités : « rénover permet donc de protéger les finances locales face à l'incertitude du prix de l'énergie », mettent-ils en avant. Cet investissement bénéficie, en outre, directement au tissu économique local : « chaque euro investi soutient des entreprises du territoire (architectes, bureaux d'études, entreprises de travaux) et des emplois non délocalisables », soulignent également les signataires.

La rénovation permet donc de réduire les consommations énergétiques tout en adaptant les bâtiments au climat futur. « Pour ce faire, elle doit combiner des actions de sobriété, d'efficacité et intégrer des énergies décarbonées et renouvelables », ajoutent-ils.

## Surchauffe dans les bâtiments scolaires et éducatifs

Le manuel ÉduRénov pour un confort d'été



© Banque des Territoires

**Des étés plus chauds et fréquents : les bâtiments scolaires sont en première ligne face au changement climatique. Ce manuel ÉduRénov donne aux collectivités les repères pour comprendre les mécanismes de surchauffe et les leviers pour y répondre durablement.**

### Bâtiments scolaires et vagues de chaleur : l'urgence du confort thermique

La France connaît depuis plusieurs années des **canicules** à répétition, plus longues, plus précoces et intenses. Les **projections climatiques** sont claires : les vagues de chaleur s'étendent désormais de mai à septembre. Même si des écarts d'exposition existent - liés à la géographie, à l'altitude, à la densité urbaine - la tendance, elle, concerne **l'ensemble du territoire**.

Dans ce contexte, les **bâtiments scolaires et éducatifs** sont directement exposés. Les épisodes des dernières années l'ont démontré : une classe surchauffée n'est pas seulement inconfortable. Elle génère des **risques sanitaires** réels, en particulier pour les plus jeunes, détériore les capacités d'apprentissage des élèves et dégrade les conditions de travail de l'ensemble du personnel. **Adapter le parc scolaire aux fortes chaleurs** est une priorité pour assurer le bon fonctionnement de ces établissements.

### Comprendre les enjeux du confort d'été pour mieux définir les priorités des collectivités

Le confort d'été se définit comme la capacité d'un bâtiment à **maintenir une température intérieure significativement inférieure à la température extérieure**, et à réduire l'inconfort lié à une chaleur excessive.

Une définition qui recouvre une réalité complexe...

En effet, la chaleur pénètre dans un bâtiment par de multiples voies et divers facteurs conditionnent le **ressenti thermique** :

- température de l'air et des parois ;
- rayonnement direct ;
- mouvements d'air ;
- hygrométrie ;
- métabolisme ;
- habillement ;
- sensibilité individuelle.

À noter que le **seuil d'inconfort** varie selon l'âge : un enfant de maternelle ne réagit pas à la chaleur comme un enseignant.

Agir efficacement sur le confort d'été passe donc par la **combinaison de plusieurs leviers**, et non par une réponse unique. C'est précisément ce que ce **manuel ÉduRénov** propose d'outiller.

Lutter contre la surchauffe des bâtiments scolaires : panorama complet des solutions

Le guide ÉduRénov structure des **interventions sur le bâti en six familles**, mobilisables par les collectivités territoriales :

1. brasseurs d'air ;
2. protections solaires ;
3. ventilation naturelle ou mécanique ;
4. isolation des parois opaques ;
5. végétalisation des abords et des toitures ;
6. et systèmes de gestion technique centralisée.

Ces solutions peuvent répondre à une urgence immédiate ou s'intégrer dans un **projet de bâtiment scolaire** durable à plus longue portée.

Les **usages** occupent une place centrale dans l'approche proposée. Modulation des horaires, surventilation nocturne sécurisée, extinction raisonnée des équipements, formation des équipes : ces ajustements produisent des **effets concrets sans investissement lourd**. Le **plan ÉduRénov** les traite comme un axe stratégique à part entière.

## S'inspirer et passer à l'action grâce aux cas d'école et aux ressources

Le manuel [ÉduRénov](#) s'appuie sur des retours d'expérience concrets pour illustrer les voies possibles vers un **meilleur confort d'été dans les bâtiments scolaires** : rénovation globale, traitements ciblés, végétalisation, protections solaires, surventilation nocturne...

Ces exemples concrets illustrent les bénéfices obtenus, les choix techniques réalisés, les bonnes pratiques identifiées et les **modes de financement possibles** .

Enfin, le manuel se conclut par un panorama des ressources essentielles et des **offres d'ingénierie** ou de **financement mobilisables** (ÉduRénov, **ACTEE**, Fonds Vert...), permettant aux collectivités d'être accompagnées à chaque étape de leur projet.

- Type : Livre blanc

Obtenir le manuel ÉduRénov (nouvelle fenêtre) Adobe PDF - 2.25 Mo

## Programme aquagir : accompagner les projets de gestion de l'eau

Accélérez vos projets de gestion de l'eau avec le programme aquagir. La Banque des Territoires vous accompagne de la définition de votre projet à son financement.



## Le journal de 18h

16 Avril 2026

Durée de l'extrait : 00:01:44

Heure de passage : 18h05

Disponible jusqu'au :

16 Avril 2027



CR Christelle REBIERE

Résumé: Dominique Ramard, maire de Saint-Juva et vice-président d'ACTEE, souligne l'importance de réduire la vulnérabilité des collectivités aux crises géopolitiques climatiques en améliorant l'efficacité énergétique. Actuellement, la moitié des bâtiments publics utilisent encore des énergies fossiles comme le gaz ou le fioul. La priorité est de passer à des énergies alternatives telles que l'électricité, le bois et le biogaz.

Famille du média :

**Radios Nationales**

Horaire de l'émission :

**18:00 - 18:15**

Audience : **1946000**

Thématique de l'émission :

**Actualités-Infos**

**Générales**

## 32 acteurs du bâtiment appellent les maires fraîchement élus "à faire de la rénovation énergétique une priorité"

Ils appellent à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics comme les écoles, les maisons de retraites ou encore les gymnases, dans un manifeste, consulté jeudi, en avant-première, par France Inter.



Un chantier de rénovation énergétique, à Mulhouse, en décembre 2025. (VINCENT VOEGLIN / MAXPPP)

32 acteurs du bâtiment appellent les maires fraîchement élus "à faire de la rénovation énergétique une priorité de leur mandat", dans un manifeste qui doit être présenté jeudi 16 avril, dans l'après-midi, et que [France Inter\(Nouvelle fenêtre\)](#) a pu consulter en avant-première, alors que la France connaît [une crise énergétique](#) liée à la guerre au Moyen-Orient. Parmi les signataires, on retrouve notamment l'Ademe, agence de la Transition écologique, la Capeb, le Conseil national de l'ordre des architectes, le réseau Cler pour la Transition énergétique, ou encore l'association pour la promotion et le développement de la sobriété énergétique.

Dans "un contexte de crises énergétiques et climatiques", ce texte est "adressé aux nouveaux exécutifs locaux", pour les exhorter "à engager dès le début de leur mandat la rénovation du patrimoine bâti pour garantir la continuité du service public, maîtriser les finances locales et stimuler l'attractivité de leurs territoires", expliquent les signataires. La priorité pour ces acteurs, c'est d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics comme les écoles, les maisons de retraites ou encore les gymnases.

Il faut être moins vulnérable aux crises géopolitiques et climatiques, défend Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat dans les Côtes-d'Armor et vice-président [d'Actee](#), un programme d'efficacité énergétique porté par une fédération de collectivités, signataire de ce manifeste. "La moitié des bâtiments publics sont encore aujourd'hui chauffés par des énergies fossiles, que ce soit du gaz ou du fioul. Il y a vraiment une priorité à donner pour passer à d'autres types d'énergies que ce soit l'électricité, le bois, le biogaz, liste Dominique Ramard. Dans le contexte énergétique, on a intérêt à se débrouiller pour consommer des énergies locales sur lesquelles on a la main et une plus grande maîtrise".

"Le bâtiment public, qui concentre les trois quarts des dépenses d'énergie des collectivités, soit 10 % de leur

budget de fonctionnement, s'impose comme un levier d'action central".

32 acteurs du bâtiment

un manifeste consulté par France Inter

"Dès leurs premiers jours de fonction, les maires et présidents d'intercommunalité devront prioriser leurs investissements", argumentent les signataires de ce manifeste. Au-delà de l'urgence climatique, "la rénovation constitue une source majeure d'économies sur les dépenses de fonctionnement". Cet investissement "bénéficie par ailleurs directement au tissu économique local", puisque "chaque euro investi soutient des entreprises du territoire (architectes, bureaux d'études, entreprises de travaux) et des emplois non délocalisables", défend le manifeste.